



Campagne d'éducation de la ministre de la Condition féminine du Canada

Rona Ambrose

Leçon numéro 6

Madame Ambrose,

Savez-vous qu'au Canada comme ailleurs, la grande majorité des avortements ont lieu avant la douzième semaine de grossesse? L'échographie pour déterminer le sexe du fœtus n'ayant lieu que vers la seizième semaine et aucune augmentation du taux d'avortement tardif n'ayant été constatée par le personnel pratiquant cette intervention, force est de constater que l'avortement selon le sexe n'est pas une tendance lourde au Canada, mais plutôt une exception, en admettant qu'elle existe vraiment.

Je vous fais part de cette information car je pense que cette motion, sous le prétexte de la défense des droits des femmes, tente en fait de remettre une nouvelle fois en question le droit à l'avortement en adoptant un nouvel angle, sensationnaliste et potentiellement xénophobe.

Je tiens aussi à vous assurer que toute motion visant à réellement mettre fin à la discrimination envers les femmes aura mon support inconditionnel. Les groupes travaillant en défense des droits des femmes ont d'ailleurs de nombreuses propositions en ce sens et seraient ravis de les partager.

Cordialement,

Signature